

Bachelier en Agronomie orientation AA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AA 216 Technique de communication			
Code	AGAA2B16	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elise SCHNEIDESCH (elise.schneidesch@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement "Technique de Communication" est de donner aux étudiants les outils afin de réaliser une recherche bibliographique de qualité, d'apprendre à rédiger un document scientifique préparatoire au TFE de l'an prochain, mais également à présenter ceux-ci.

Les activités présentées dans le cadre de cette UE les préparent à la rédaction du TFE (bloc 3) , le travail d'étude des écosystèmes (bloc 2) mais également à la présentation orale et la défense de celui-ci.

De plus, un atelier CV et Lettre de Motivation est prévu également afin d'aider l'étudiant à s'insérer dans la vie socio-professionnelle.

Sont également abordés: l'utilisation des logiciels Compilatio, Antidote.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**

- 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
- 1.3 Participer à la vulgarisation
- 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés

Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer un esprit critique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

- Identifier les sources fiables au niveau scientifique et être capable de les trouver sur différents supports;
- Rédiger un court travail d'environ 7 pages en respectant une grille d'évaluation spécifique qui reprend les

consignes du vade mecum du TFE et en citant les sources de manière adéquate ainsi qu'en légendant les tableaux et figures;

- Réaliser une présentation power point/ Prézi/ Canva de qualité, tant en terme de présentation visuelle du support, mais également en terme de qualité (choix des mots, tenue, présence, ton de la voix,...)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGAA2B16A Technique de communication

12 h / 1 C

Contenu

Les étudiants choisissent un binome et s'inscrivent dans le fichier Excel prévu à cet effet.

Par deux, les étudiants suivent les parties théoriques du cours en vidéo, laissées en streaming libre pour un apprentissage en autonomie selon les deadlines établies dans l'agenda du chargé de cours.

Le cours théorique abordera ces quatre volets:

- **Etude bibliographique** : fiabilité des sources : les étudiants apprennent à choisir, identifier et sélectionner des sources fiables pour la réalisation de leur travail;
- **Rédaction** : citation des sources, style de rédaction, présentation des tableaux et figures, insertion de page de garde, table des matières, smartart, page mise en format paysage,... travail à effectuer par binome.
- **Présentation orale** : réalisation d'un power point clair et agréable, d'après le travail écrit qui aura été rendu, toujours par binomes.
- **CV et LM**: seul, chaque étudiant sera amené à rédiger son Cv et sa LM, et de la déposer sur Connected.

dans l'agenda disponible sur Connected, des plages sont prévues pour le travail en autonomie, et d'autres sont prévues pour des séances deQ/R et de coaching /suivi d'avancement des travaux indiqués plus haut.

Démarches d'apprentissage

Au cours théorique, plusieurs exercices seront réalisés (répondre à des questions à propos de la fiabilité d'un article, de'une manière de citer les source, etc.).

Des exemples de travaux bien rédigés seront également montrés en guise d'exemple.

des heures de travail en autonomie ont lieu.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices réalisés au cours;

Séance en autonomie au cours de laquelle ils peuvent poser leurs questions;

Nombreux exemples montrés au cours théorique.

Sources et références

Vademecum de rédaction du TFE;

Nombreux articles vu en guise d'exemple.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Activités sur Connect ED

Vademecum du TFE

4. Modalités d'évaluation

Principe

il n'y a pas d'examen en session.

L'évaluation de ce cours se fait uniquement via des travaux réalisés dans le courant du Q2.

Chacun sera évalué à raison d'un pourcentage déterminé dans les slides d'explication du cours sur connected, représentant un certain % de la note finale :

1. Rédaction d'une page "type partie théorique de TFE" se basant au minimum sur cinq articles scientifiques à propos d'un sujet préalablement validé par l'enseignant. Cette page doit contenir une figure ou un tableau correctement légendé et contenir une bibliographie. Ce travail sera à déposer sur Connected- travail par binome ou seul.
2. le support visuel de votre présentation orale (canva/PWP ou Prezi) - travail par binome ou seul.
3. un CV et une LM par étudiant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière				100		100
Période d'évaluation						

Dispositions complémentaires

étant donné que les travaux sont prévus et demandé à l'avance, un CM ne dispense pas de rendre le travail.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).